



Panorama de la population immigrée en Guyane

Benoit Hurpeau

Septembre 2012

Qui est étranger, qui est immigré ?	3
Les populations immigrées en Guyane	4
Où vivent les immigrés ?	12
Comment vivent les immigrés ?	14
Education et Formation	15
La population active immigrée.....	17
Motifs et vécus de l'immigration	19
Pour en savoir plus	21

Qui est étranger, qui est immigré ?

Qui est étranger ?

Est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un étranger peut, en fonction des possibilités offertes par la législation, acquérir la nationalité française : il devient français par acquisition.

La population étrangère est donc définie en fonction du seul critère de nationalité : elle regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère qu'elles soient ou non nées à l'étranger. Un étranger n'est donc pas nécessairement un immigré : il peut être né en France.

Qui est immigré ?

Est immigrée une personne née étrangère à l'étranger et qui réside en France. Un immigré est défini par un double critère de nationalité et de lieu de naissance. Après son arrivée sur le territoire français, cette personne peut devenir française mais sera toujours comptée comme immigrée.

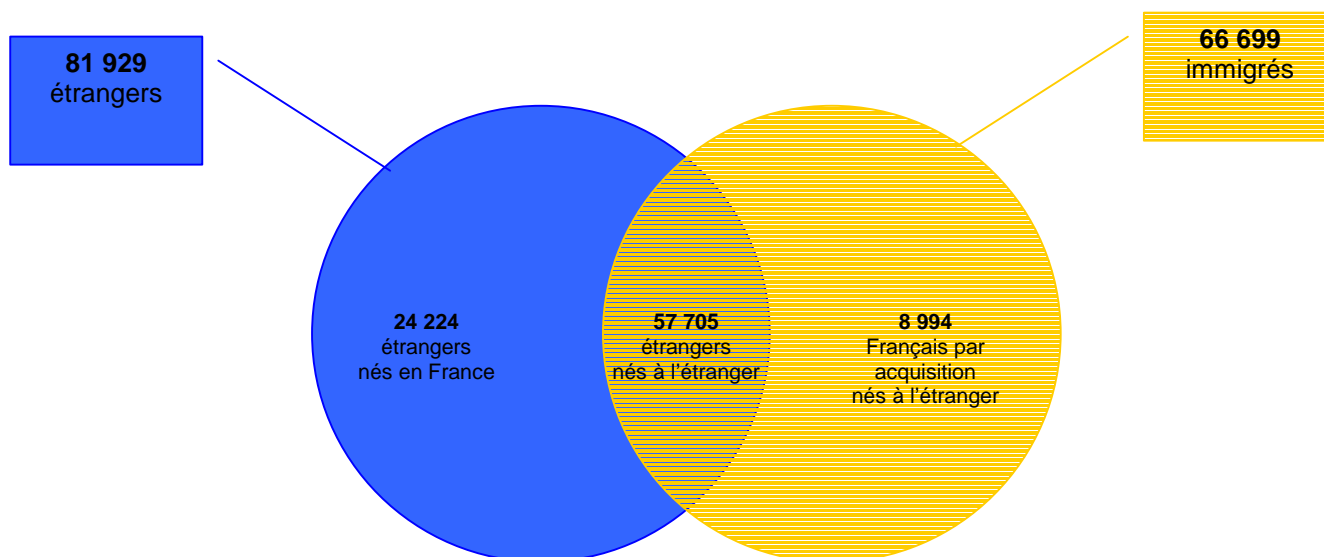
Un immigré n'est donc pas forcément étranger : il peut être français par acquisition. Inversement, les personnes nées françaises à l'étranger et les enfants nés en France de parents immigrés ne sont donc pas des immigrés.

La qualité d'immigré est liée à la situation de l'individu au moment de sa naissance. En revanche, la nationalité d'un individu peut changer.

En 2009, on dénombre 81 929 étrangers et 66 699 immigrés en Guyane

Les populations immigrées et étrangères ne se confondent donc pas mais elles ont toutefois des individus en commun : les personnes nées à l'étranger possédant une nationalité étrangère.

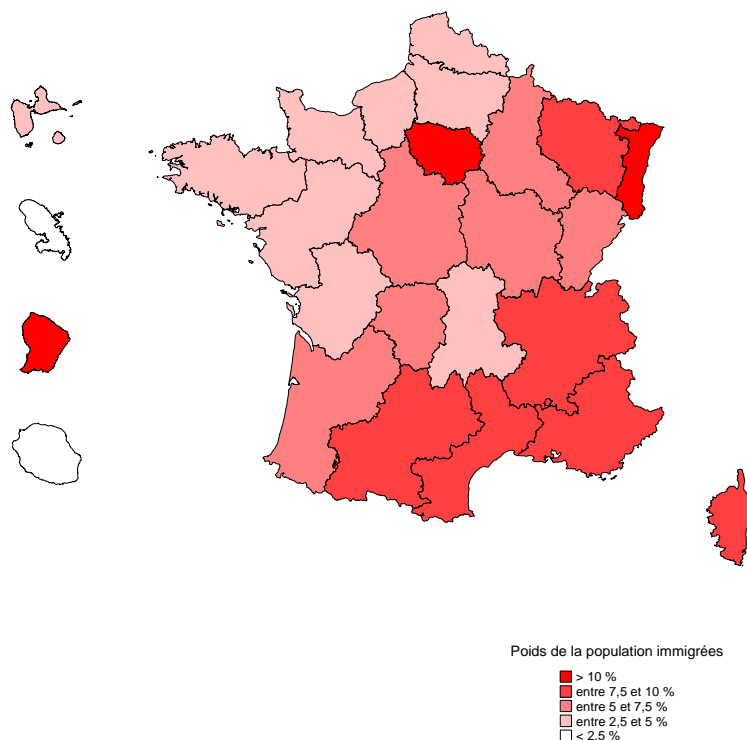
Immigrés et étrangers en Guyane en 2009



Les populations immigrées en Guyane

La diversité de la population guyanaise est le fruit de vagues d'arrivées successives. Composée essentiellement d'Amérindiens, de Créoles, de Noirs marrons, d'Asiatiques et de Métropolitains au début des années 1960, elle s'est ensuite diversifiée avec l'arrivée d'immigrés natifs du Brésil, d'Haïti, du Guyana, du Suriname ou de Sainte-Lucie. En 2009, les immigrés représentent 29,7 % de la population de Guyane. C'est le taux d'accueil régional le plus élevé devant ceux d'Île-de-France (17,6 %) et d'Alsace (10,3 %). La part des immigrés dans la population guyanaise est revenu au niveau de 1990 après une diminution entre 1990 et 1999. Si l'origine de la population immigrée a changé au cours du temps, leur profil aussi a évolué : on compte désormais plus de femmes que d'hommes.

Part des immigrés dans la population totale par région en 2009



Jusqu'aux années 80, les grandes vagues d'immigration en Guyane témoignent de l'instabilité politique dans les pays alentours : troubles politiques en Haïti, guerre civile au Suriname, problèmes sociaux et économiques au Guyana. Aujourd'hui, la Guyane reste un îlot de richesse au cœur de l'Amérique du Sud et beaucoup d'immigrés viennent s'y installer pour des raisons économiques ou familiales. De plus, il ne faut pas oublier la perméabilité des frontières qui ont fait de la Guyane une terre de migrations : deux fleuves frontières, la forêt au sud et la mer au nord.

Guyane - Terre d'immigration

En 2009, 66 700 immigrés résident en Guyane, ils représentent 30 % de la population régionale. En France hexagonale et dans les DOM, la Guyane est un cas unique. Dans les autres DOM, cette part ne dépasse pas 5 % alors que dans l'hexagone elle varie entre 2,7 % et 17,6 %.

La part des immigrés dans la population guyanaise est revenue à son niveau de 1990 après une inflexion entre 1990 et 1999. Durant les dix dernières années, le nombre d'immigrés a augmenté de 25 000. Cette croissance a été plus rapide que celle de la population totale. Pendant que le nombre d'immigrés augmentait de 4,8 % par an, la population totale était sur un rythme de 3,6 % par an.

En 2009, 13,5 % des immigrés en Guyane ont acquis la nationalité française, soit 5 100 personnes. Ils sont 41 % en France métropolitaine, 38 % en Martinique et 20 % en Guadeloupe. Cet écart peut s'expliquer par le caractère récent des grandes vagues d'immigration ; l'acquisition de la nationalité française nécessite plusieurs années de résidence en France.

30 % de la population est immigrée

Population par nationalité en 2009

Français 142 540 63,5 %	Français de naissance	129 494	57,7	Immigrés 66 699 29,7
	dont nés à l'étranger	2 988	1,3	
	nés en France	126 506	56,4	
	Français par acquisition	13 045	5,8	
Etrangers 81 929 36,5 %	dont nés en France	4 051	1,8	
	nés à l'étranger	8 994	4	
	Etrangers	81 929	36,5	
dont nés à l'étranger	57 705	25,7		
dont nés en France	24 224	10,8		
Ensemble de la population		224 469	100	

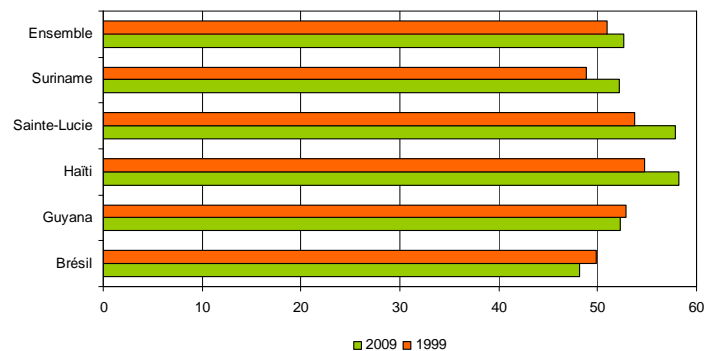
source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Vers un retour de l'immigration économique ?

Plus de la moitié des immigrés sont des femmes. Cette proportion n'a cessé de croître passant de 46 % en 1990 à 53 % en 2009. A l'immigration de main d'œuvre qui prévalait avant les années 90, a succédé une immigration familiale favorisée par le regroupement familial notamment. Cependant, on peut noter que les immigrants brésiliens, dont la part est la plus importante ces dernières années, sont majoritairement des hommes. Cela laisse à penser qu'une immigration économique refait son apparition.

Plus de la moitié des immigrés sont des femmes

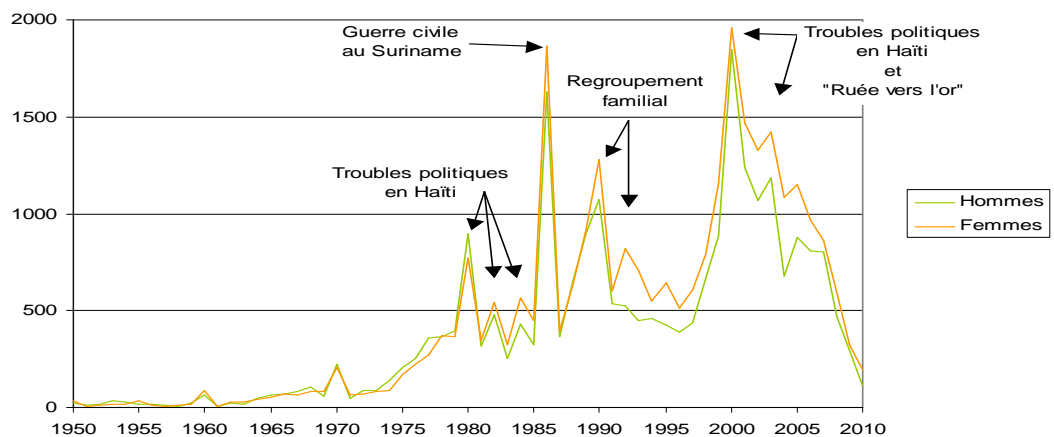
Part des femmes en 1999 et 2009 selon le pays de naissance



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Les femmes sont toujours les plus nombreuses

Année d'arrivée en Guyane selon le sexe des immigrés en 2009

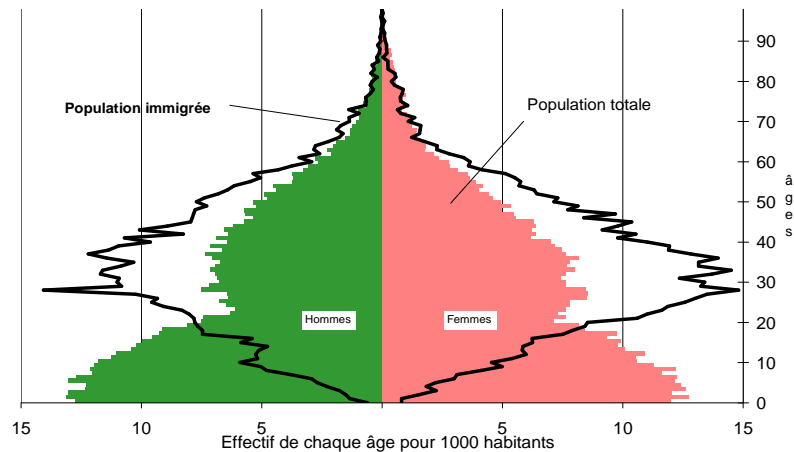


source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

En Guyane, la moyenne d'âge des immigrés est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la population : elle est de 34,8 ans contre 23 ans. Par définition, les jeunes sont peu nombreux car les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas des immigrés. La proportion de moins de 25 ans n'est que de 27 % pour les immigrés, contre 52 % pour l'ensemble de la population. En revanche, il y a proportionnellement plus de personnes aux âges actifs : sept immigrés sur dix ont entre 15 et 64 ans, contre quatre personnes sur dix dans la population régionale.

Toujours plus de personnes en âge de travailler chez les immigrés

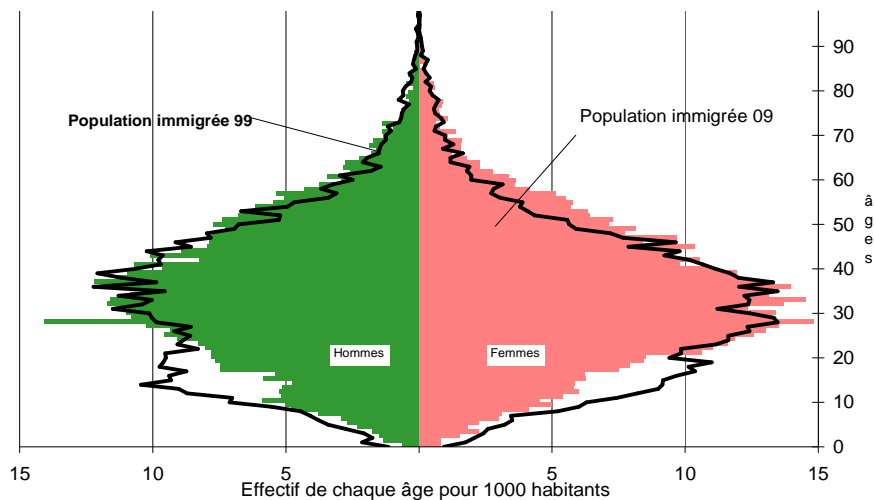
Structure par sexe et âge de la population immigrée et de l'ensemble de la population en 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

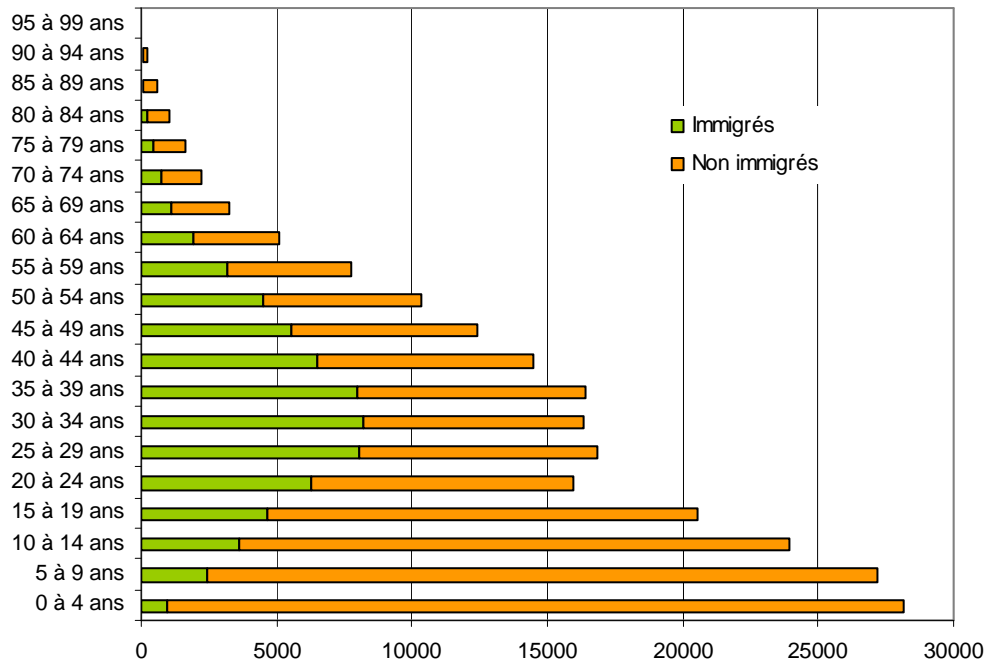
Une population immigrée qui vieillit

Structure par sexe et âge de la population immigrée en 1999 et 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009 et recensement 1999

Entre 30 et 39 ans, la moitié de la population est immigrée
 Effectifs d'immigrés et de non immigrés par âge quinquennal en 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

40 ans d'immigration en Guyane

La Guyane abrite, depuis plusieurs décennies, une forte proportion d'immigrés. Dès le début des années 80, la part des immigrés dans la population est supérieure à 25 %. Un maximum est atteint au recensement de 1990, avec l'afflux des réfugiés (dits « personnes provisoirement déplacées ») fuyant la guerre civile au Suriname (1982-1992). La population guyanaise compte alors 30,4 % d'immigrés.

L'immigration se féminise, signe du passage progressif d'une immigration de travail à une immigration plus familiale : on dénombrait 59 % d'hommes parmi les immigrés en 1974, contre 47 % en 2009.

La concentration géographique des arrivées s'accroît : les sept principales nationalités représentaient moins de 83 % des immigrés en 1974, contre 97 % en 2009. La présence des natifs du Suriname se renforce considérablement pendant la guerre civile : elle double entre 1982 (16 %) et 1990 (38 %), et se stabilise à un tiers des immigrés depuis 1999. L'immigration haïtienne représentait 29 % du total en 1982, pour 24 % en 2009. À l'inverse, l'immigration sainte-lucienne décroît fortement : les natifs de Sainte-Lucie représentaient 27 % des immigrés en 1974, et 1,2 % seulement en 2009. L'immigration brésilienne enfin, varie sur la période. Elle représentait près d'un immigré sur quatre en 1974, une proportion en baisse sensible dans les années 80 et 90 (18 % en 1982, 15 % en 1990 et 17 % en 1999) avant de dépasser le niveau de 1974 dans les années 2000 (28 %).

	1974	1982	1990	1999	2009
Ensemble de la population	57 348	73 012	114 808	156 790	224 469
Nombre d'immigrés	6 412	18 803	34 923	41 649	66 699
Part des immigrés dans la population (en %)	11,2	25,8	30,4	26,6	29,7
Les immigrés : répartition par sexe (en %)					
Hommes	59	56,2	54,3	48,7	47,4
Femmes	41	43,8	45,7	51,3	52,6
Les immigrés : nationalité au recensement (en %)					
Étrangers	88,6	83,1	91,6	87,7	86,5
Français	11,4	16,9	8,4	12,3	13,5
Les immigrés : pays de naissance (en %)					
Suriname	19,4	15,9	38,2	33,1	32,3
Haïti	7,4	29	24	28,2	23,8
Brésil	24,2	17,9	15,5	16,8	28,1
Guyana	nd	4,7	5,6	5,8	5,2
Sainte-Lucie	26,7	10	4,3	3	1,2
Chine	4,9	2,3	2,4	3,1	1,9
Laos	nd	4,2	2,3	1,9	1,2
Ensemble de ces pays	82,6	84	92,4	91,8	97,2
Autres pays de naissance	17,4	16	7,6	8,2	2,8
Ensemble des immigrés	100	100	100	100	100

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Qui sont les immigrés ?

Disposant d'un large espace inhabité, la Guyane a très tôt cherché à attirer des immigrants pour peupler son territoire. Or, jusqu'au début des années 1960, elle en attira peu : son histoire se caractérise au contraire par un peuplement difficile et insuffisant.

Les immigrés chinois et saint-luciens furent les premiers à s'implanter, dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Les Brésiliens, venus en Guyane à partir du milieu des années 1960 puis après 1999, représentent aujourd'hui 28 % des immigrés. D'immigration plus récente, les Surinamais la première communauté immigrée de Guyane, depuis leurs arrivées en nombre dans les années 1980. Trois immigrés sur dix en sont originaires.

9 immigrés sur 10 sont originaires des Amériques

Population immigrée par pays de naissance en 2009

	Ensemble des immigrés	Part dans la population immigrée (en %)	dont acquisitions de la nationalité française	
			en effectifs	en %
Amérique	62 418	93,6	7 175	11,5
dont :				
Suriname	21 564	32,3	1 700	7,9
Brésil	18 765	28,1	1 474	7,9
Haïti	15 880	23,8	2 422	15,3
Guyana	3 453	5,2	657	19
Sainte-Lucie	825	1,2	580	70,3
Asie	2 385	3,6	1 118	46,9
dont :				
Chine (Rép. Pop)	1 276	1,9	325	25,5
Laos	780	1,2	594	76,2
Europe	913	1,4	241	26,4
dont :				
Belgique	130	0,2	26	20,1
Italie	123	0,2	19	15,4
Afrique	983	1,5	461	46,8
dont :				
Algérie	133	0,2	56	41,7
Sénégal	116	0,2	57	49,4
Ensemble	66 699	100	8 995	13,5

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Les Surinamais : première communauté immigrée de Guyane

Si l'immigration des Surinamais est récente, elle représente pourtant la communauté immigrée la plus importante de Guyane, soit 21 600 personnes et un tiers des immigrés en 2009. La moitié d'entre eux sont arrivés pendant les années 80, lorsque leur pays est devenu le théâtre d'une guerre civile. Depuis le règlement du conflit en 1992, leur nombre n'a cessé d'augmenter. Pour cette communauté, la Guyane reste relativement attractive de par ses conditions économiques et sociales favorables et sa facilité d'accès.

Il s'agit d'une population jeune et qui compte presque autant de femmes que d'hommes : l'immigration politique, liée à la guerre civile, touche en effet l'ensemble de la population à la différence de l'immigration de travail, qui concerne majoritairement les hommes actifs. Ils ne sont que 8 % à avoir acquis la nationalité française, soit beaucoup moins que la moyenne (13,5 %). La faiblesse de cette proportion s'explique par le caractère récent de cette immigration, mais également par le mode de vie particulier d'une population centrée sur le Maroni, fleuve frontière entre la France et le Suriname, et qui circule naturellement entre les deux pays.

Rebond de l'immigration brésilienne dans les années 1990

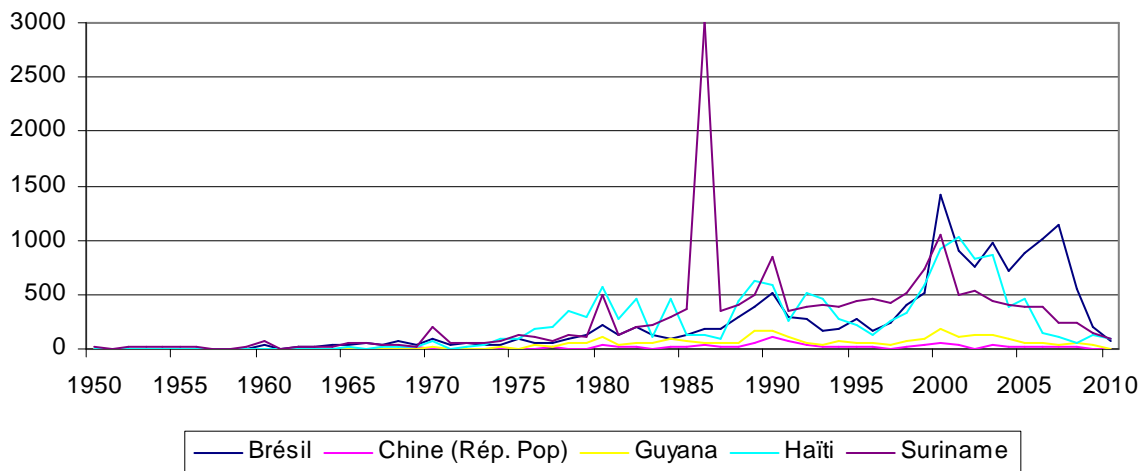
En 2009, 18 800 personnes natives du Brésil résident en Guyane. Elles représentent 28 % des immigrés. Arrivées dès 1965, elles ont fui les difficultés économiques de leur pays et profité des grands chantiers liés au spatial. Tout comme la communauté haïtienne, la communauté brésilienne a connu une forte expansion dans les années 90 mais surtout dans les années 2000 où leur nombre a été multiplié par 2,5. Elle compte également peu de Français par acquisition (8 %). Par contre cette immigration a tendance à se masculiniser. Les hommes et les femmes étaient à part égale en 1999 alors que les hommes sont aujourd'hui majoritaires (52 %)

Tassement de l'immigration haïtienne

Avec 15 900 personnes, soit 24 % des immigrés, les natifs d'Haïti représentent la troisième communauté immigrée de Guyane. L'immigration en provenance de ce pays, le plus pauvre d'Amérique, a débuté au milieu des années 70. Elle fut particulièrement forte dans les années 80 du fait des troubles politiques en Haïti. La politique de regroupement familial menée par l'O.M.I. au début des années 90 a permis un rebond de l'immigration haïtienne entre 1990 et 1999 : l'effectif des natifs d'Haïti a augmenté de 40 %. Beaucoup de femmes sont arrivées, tandis que de nombreux hommes ont quitté la Guyane. Les femmes représentent 45 % des immigrés natifs d'Haïti en 1990 et 58 % en 2009. Fait nouveau, alors que les immigrés originaires d'Haïti n'étaient que 8 % à avoir acquis la nationalité française en 1999, cette proportion a presque doublé en 2009 pour atteindre 15 %.

Plus de 20 000 arrivées dans les années 2000

Année d'arrivée en Guyane selon le pays de naissance des immigrés présents en 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Guyaniens : Un immigré guyanien sur cinq devenu Français par acquisition

Les 3 450 natifs du Guyana recensés en 2009 forment la quatrième communauté immigrée (5 % des immigrés). Ils sont arrivés principalement à partir de 1980, lors du renforcement des difficultés économiques et de l'aggravation des tensions sociales dans leur pays. Les femmes sont venues nombreuses entre 1990 et 1999, et elles sont désormais majoritaires à 53 % contre 46 % en 1990. À l'image de l'immigration haïtienne et brésilienne, les arrivées de femmes et de jeunes ont permis un accroissement notable du nombre d'immigrés : + 77 % entre 1990 et 2009. Par ailleurs, cette population se caractérise par une proportion relativement élevée de Français par acquisition, soit 19 %.

Chinois et Saint-Luciens, une immigration ancienne

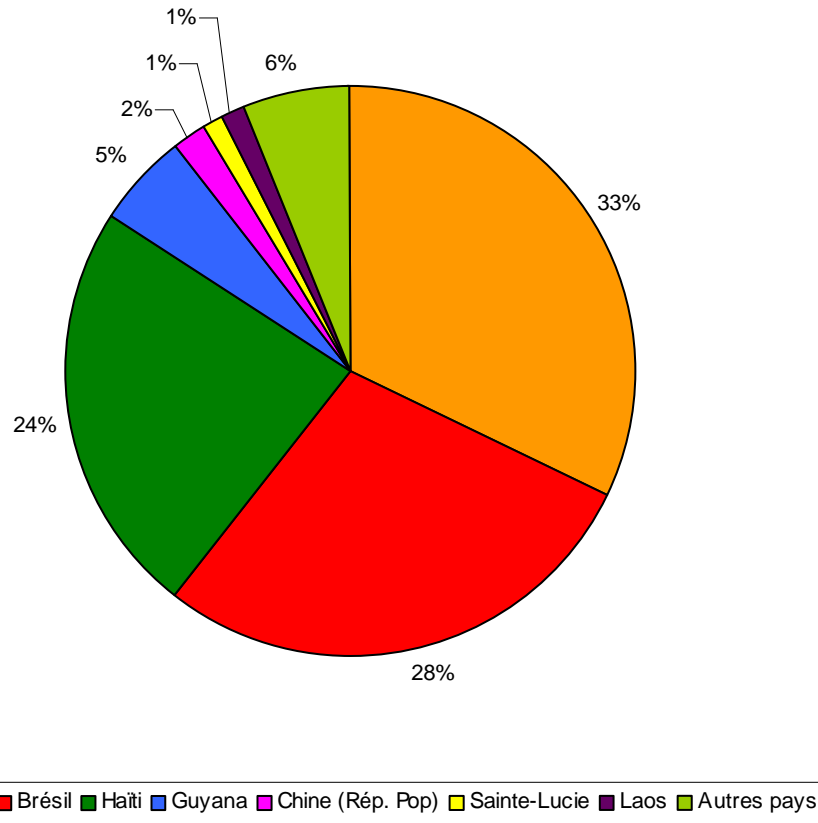
Les communautés immigrées chinoise et saint-lucienne sont parmi les plus anciennes de Guyane. Les premiers immigrés sont arrivés pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Avec 820 immigrés saint-luciens et 1 300 immigrés chinois, elles représentent ensemble 3 % des immigrés. Les trois quarts des immigrés saint-luciens se sont installés en Guyane avant 1980. Entre 1990 et 2009 on recense plus de départs que d'arrivées ; les effectifs de natifs de Sainte-Lucie ont donc diminué de 33 % au cours de cette période. Ceci explique la moyenne d'âge élevée de ces immigrés : 52 ans en 2009. Près de 7 natifs de Sainte-Lucie sur 10 ont acquis la nationalité française. Les immigrés chinois sont fortement intégrés dans le système économique local ; en particulier dans le commerce. L'implantation de cette communauté en Guyane est ancienne, mais beaucoup d'immigrés sont arrivés dans les années 90. Ils sont aussi moins nombreux à avoir la nationalité française, environ 25 %.

Les Hmongs, une immigration atypique

Chassés du Laos pour des raisons politiques, les Hmongs ont trouvé refuge en Guyane à la fin des années 1970. Ils étaient environ 500 à leur arrivée et sont aujourd'hui moins de 800. Huit sur dix résident dans les communes de Roura (village de Cacao) et de Mana (village de Javouhey). Spécialistes de la culture maraîchère, la moitié % des actifs travaillent dans le secteur de l'agriculture. Bien intégrés en Guyane, plus

des deux-tiers ont obtenu la nationalité française. Huit Hmongs sur dix ont un emploi et le reste est femmes ou hommes au foyer.

85 % des immigrés sont natifs du Suriname, d'Haïti ou du Brésil
Population immigrée par pays de naissance en 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Où vivent les immigrés ?

Les immigrés s'installent traditionnellement dans les zones les plus peuplées, qui présentent les meilleures perspectives d'emploi. Ils forment donc en général une population très citadine. Ainsi, 70 % des immigrés sont installés dans le centre littoral, dont 43 % à Cayenne ou à Saint-Laurent-du-Maroni. La part des immigrés dans la population est la plus forte que dans l'est et l'ouest guyanais. Un habitant du centre littoral guyanais sur quatre est un immigré contre un sur trois dans l'est et l'ouest guyanais.

Deux immigrés sur cinq sur le territoire de la CACL

Population immigrée par commune en 2009

	Ensemble de la population	Ensemble des immigrés	Part dans la population immigrée (en %)	Proportion d'immigrés par commune (en %)
CA du Centre Littoral	116 124	29 676	44,5	25,6
Cayenne	57 047	15 713	23,6	27,5
Matoury	26 383	6 869	10,3	26
Remire-Montjoly	18 873	3 705	5,6	19,6
Macouria	9 096	2 287	3,4	25,1
Roura	2 594	714	1,1	27,5
Montsinéry-Tonnegrande	2 131	388	0,6	18,2
CC de l'Est Guyanais	6 658	2 113	3,2	31,7
Saint-Georges	4 129	1 727	2,6	41,8
Camopi	1 605	36	0,1	2,2
Régina	842	324	0,5	38,5
Ouanary	82	26	0	31,7
CC de l'Ouest Guyanais	70 455	25 164	37,7	35,7
Saint-Laurent-du-Maroni	37 524	12 792	19,2	34,1
Mana	8 823	3 527	5,3	40
Maripasoula	7 568	3 482	5,2	46
Apatou	6 581	1 622	2,4	24,6
Grand-Santi	4 519	2 144	3,2	47,4
Papaïchton	3 976	1 223	1,8	30,8
Awala-Yalimapo	1 306	350	0,5	26,8
Saül	158	24	0	15,2
CC des Savanes	31 232	9 746	14,6	31,2
Kourou	25 514	8 025	12	31,5
Sinnamary	3 196	847	1,3	26,5
Iracoubo	2 008	431	0,6	21,5
Saint-Élie	514	443	0,7	86,2
Total	224 469	66 699	100	29,7

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Deux tiers des immigrés dans une commune de plus de 15 000 habitants

La plupart des immigrés résident dans une commune de plus de 10 000 habitants : sept immigrés sur dix vivent à Cayenne, à Kourou, à Saint-Laurent-du-Maroni, à Remire-Montjoly ou à Matoury. Leur choix se porte souvent sur Cayenne ; un quart des immigrés y est installé. Les différentes communautés ne sont pas réparties de manière uniforme sur le territoire guyanais. Les immigrés chinois sont souvent installés dans une grande commune : 59 % se sont établis à Cayenne. Natifs du Guyana et d'Haïti sont également concentrés sur le Centre Littoral : les trois quarts y résident. Les natifs du Suriname sont quant à eux installés à proximité de leur pays d'origine. Ainsi, 70 % résident dans une des communes qui jouxtent le fleuve frontière Maroni dont 46 % à Saint-Laurent-du-Maroni ou à Mana. Les immigrés natifs du Brésil sont présents sur l'ensemble du territoire mais privilégient les grandes communes: 10 % sont à Kourou et 21 % à Cayenne. Enfin, près de 10 % résident dans l'est guyanais, près du Brésil.

Forte proportion d'immigrés dans l'est et l'ouest guyanais

Le poids des immigrés dans la population varie d'une zone géographique à l'autre. La présence immigrée est importante dans l'ouest de la Guyane où elle représente 36 % de la population, soit 25 000 personnes. Les immigrés sont dans 60 % des cas des natifs du Suriname.

Dans l'est de la Guyane, la zone la moins peuplée, les immigrés sont aussi nombreux proportionnellement que dans l'ouest ; ils représentent un tiers de la population, soit 2 000 personnes. Les personnes originaires du Brésil y sont les plus nombreuses : 91 % des immigrés sont natifs de ce pays.

Si le centre littoral présente le plus fort effectif d'immigrés (29 700), l'immigration y est toutefois proportionnellement moins forte qu'à l'est ou à l'ouest car elle représente moins du quart de la population. Les natifs d'Haïti composent la majorité de la population immigrée de cette zone soit 40 %, les natifs du Brésil 26 %, les natifs du Suriname 9 %.

Les natifs du Suriname résident dans l'Ouest

Population immigrée par commune et pays de naissance

	Brésil	Chine (Rép. Pop)	Guyana	Haïti	Suriname
CA du Centre Littoral	7 627	924	2 537	12 184	2 691
Cayenne	4 019	747	1 173	6 552	1 193
Macouria	776	18	249	705	318
Matoury	1 111	98	759	3 668	776
Montsinéry-Tonnegrande	165	s	5	138	42
Remire-Montjoly	1 313	55	334	1 077	319
Roura	242	s	17	44	42
CC de l'Est Guyanais	1 926	7	8	5	91
Camopi	32			s	s
Ouanary	25				
Régina	232			s	s
Saint-Georges	1 637	7	8	s	52
CC de l'Ouest Guyanais	6 753	167	566	1 612	15 152
Apatou	31		20	5	1 558
Awala-Yalimapo	s	5	s	s	339
Grand-Santi	304	9	s		1 820
Mana	321	30	107	337	2 335
Maripasoula	2 377	9	88	70	883
Papaïchton	608	5	17	s	581
Saint-Laurent-du-Maroni	3 105	109	327	1 199	7 631
Saül	s				5
CC des Savanes	2 459	178	341	2 078	3 630
Iracoubo	60	14	s	17	264
Kourou	1 806	146		1 857	3 035
Saint-Élie	361		s	9	53
Sinnamary	233	17	88	196	278
Total	18 765	1 276	3 452	15 879	21 564

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Comment vivent les immigrés ?

En Guyane, 70 % des immigrés vivent au sein d'une famille, en tant qu'enfant, membre d'un couple ou parent isolé. Les 30 % restant habitent soit seuls, soit avec d'autres personnes mais sans composer avec eux une famille, soit dans une communauté (caserne, foyer de travailleurs,...). Ce mode de vie concerne principalement les hommes.

Un tiers des immigrés vivent hors familles

Configuration familiale des immigrés âgés de 18 ans ou plus

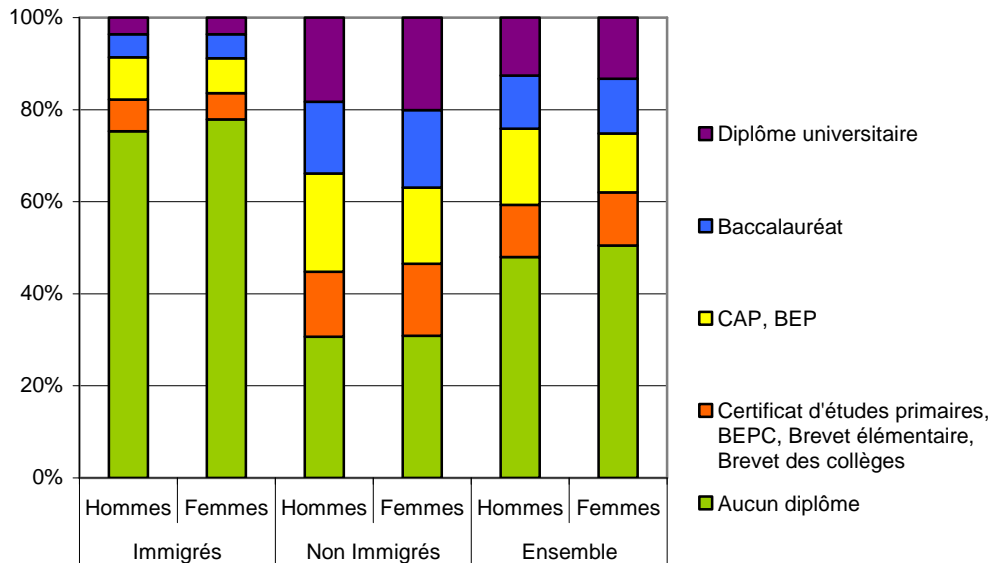
		Personnes immigrées			Personnes non-immigrées
		Hommes	Femmes	Ensemble	
Enfants d'une famille		11,2	7,1	9,0	16,1
Seuls ou plusieurs hors famille		40,7	22,7	31,1	23,7
Vie en couple	Tous	44,5	47,8	46,2	47,0
	<i>dont : avec 1 enfant</i>	7,9	9,1	8,5	11,1
	<i>avec 2 enfants</i>	17,6	20,0	18,9	21,3
	<i>avec 3 enfants ou plus</i>	37,3	36,8	37,0	20,6
Parent d'une famille monoparentale	Tous	3,6	22,4	13,6	13,2
	<i>dont : avec 2 enfants ou plus</i>	2,0	16,1	9,5	7,3
Ensemble des personnes		26 132	29 700	55 832	70 992

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Education et Formation

La population immigrée compte une grande proportion de personnes sans diplôme. Ce déficit de formation ne s'améliore que lentement au cours du temps, et crée des conditions de réussite et d'insertion professionnelle plus difficiles pour les immigrés. Ils sont plus touchés par le chômage, et quand ils travaillent occupent plus souvent des emplois précaires ou peu qualifiés.

Près de 4 immigrés sur 5 n'ont aucun diplôme Diplômes des 15 ans et plus selon le sexe en 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Le niveau scolaire des immigrés est faible

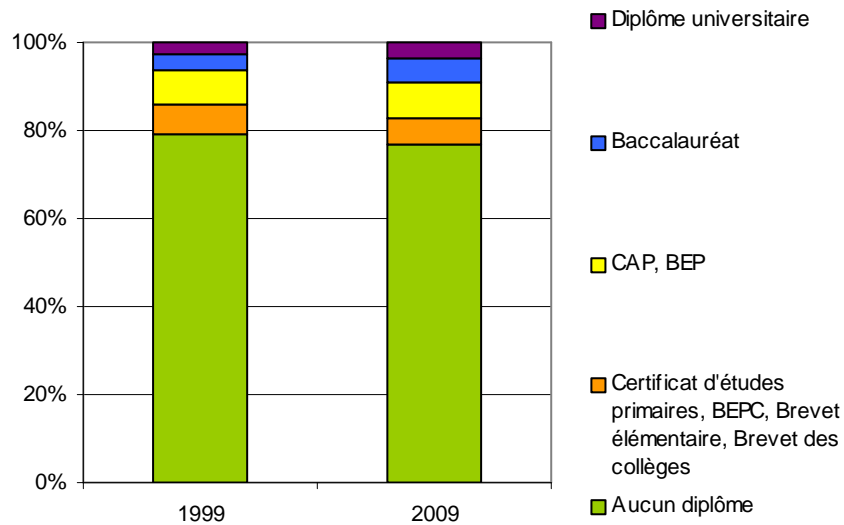
Le niveau de formation des immigrés est faible : les trois quarts des immigrés n'ont aucun diplôme, et moins de 4 % sont diplômés du supérieur. Par rapport à l'ensemble de la population guyanaise, le déficit de formation est important : un peu plus d'un Guyanais sur deux n'a aucun diplôme, et 13 % sont titulaires d'un diplôme universitaire. Ce déficit de formation touche autant les femmes que les hommes : 78 % des femmes et 75 % des hommes immigrés n'ont aucun diplôme.

Le profil de formation s'améliore lentement

Les écarts de niveau d'études sont marqués d'une génération à l'autre. La proportion de bacheliers est plus importante parmi les immigrés qu'il y a dix ans (5,1 % contre 3,7 %). Elle reste toutefois deux fois plus faible que celle de la population de Guyane (11,2 %). Globalement, le niveau de formation des immigrés s'améliore depuis 1990 : à l'époque, seulement 0,8 % d'entre eux avaient une formation supérieure contre 3,8 % en 1999 et la part des sans diplôme était de 81 % contre 76 % en 2009.

Peu d'évolutions dans le niveau de diplômes depuis 10 ans

Diplômes des 15 ans et plus selon le sexe en 1999 et 2009



source : Insee - Recensement annuel de la population 2009, RP 1999

La non-scolarisation baisse fortement

Le taux de non-scolarisation chez les immigrés est souvent trois à quatre fois plus importants selon la classe d'âge qu'en moyenne régionale. Ainsi, un quart des 4-6 ans est non scolarisé chez les immigrés alors qu'ils ne sont que 6 % dans l'ensemble de la population. Néanmoins la situation s'améliore et les taux de non-scolarisation ont souvent été divisé par deux chez les immigrés depuis 1999.

Une non-scolarisation réduite de moitié chez les 4 -11 ans

Non-scolarisation des moins de 25 ans

	2009		1999	
	Immigrés	Ensemble de la population	Immigrés	Ensemble de la population
0 - 3	85,7	79,7	96,6	94,8
4 - 6	25,9	6,3	51,7	18,9
9 - 11	11,6	3	20	7,1
12 -16	15,2	5,4	20,4	8,6
17 - 24	70,8	57,3	65,7	53,3
Total	46,8	32,1	46,3	35,5

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009, RP 1999

La population active immigrée

Plus de 27 300 personnes sur les 72 800 actifs que compte la Guyane sont des immigrés. Plus de la moitié sont des hommes. Les immigrés occupent généralement des emplois salariés peu qualifiés ou ont un statut d'indépendant. Le chômage des immigrés est plus élevé qu'en moyenne régionale. La population active immigrée est également plus exposée à la précarité, en particulier les femmes.

Un taux de chômage important

Caractéristiques de l'emploi selon le sexe en 2011 (%)

	Immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux d'activité	61,5	39,8	59,1	45,7
Taux de chômage	25,3	41,7	17,1	25,5
Taux d'emploi	45,9	23,2	49	34,1

source : Insee - Enquête Emploi DOM 2011

Près de deux actifs guyanais sur cinq est issu de l'immigration

En 2011, le nombre d'actifs immigrés résidant en Guyane s'élève à 27 300 personnes, soit 38 % de l'ensemble des actifs guyanais. La Guyane est la région française qui compte le plus d'immigrés dans sa population active devant l'Île-de-France (22 %) et l'Alsace (12 %). Parmi eux, près de 18 300 ont un emploi, et 9 000 se sont déclarés au chômage, soit un taux de chômage de 33 % en 2009 contre 21 % pour la Guyane. La situation des immigrés face au chômage s'est améliorée entre 1999 et 2009. En 1999, leur taux de chômage était largement supérieur (47 %).

Diminution de l'activité des femmes immigrées

En 2011, 54 % des actifs immigrés sont des hommes. La part des femmes dans la population active immigrée a cependant augmenté de 11 points depuis 1990. Le taux d'activité des femmes immigrées est de 40 %, celui des hommes de 62 %. Les femmes issues des derniers courants d'immigration, ayant un meilleur niveau de formation, se portent plus facilement sur le marché du travail. A l'inverse, avec le recul de l'immigration de travail, le nombre d'hommes immigrés actifs a peu augmenté, et leur taux d'activité a chuté sur la période de 6 points tout comme les femmes.

Deux hommes immigrés sur cinq sont ouvriers

Catégorie socioprofessionnelle des actifs en emploi en 2011 selon le sexe (%)

	Immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	4,4	2,7	2,1	1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	20,7	11,9	12,3	5,3
Cadres, professions intellectuelles sup	5,6	3,9	10,7	9,7
Professions Intermédiaires	8,6	13,4	20,2	28,4
Employés	12,6	54,8	22	48,5
Ouvriers	48,1	13,3	32,7	7,1

source : Insee - Enquête Emploi DOM 2011

L'accès à l'emploi demeure difficile pour beaucoup d'immigrés

En 2011, le taux de chômage des immigrés s'élève à 33 %, contre 21 % de la population régionale à la même période. Cette moyenne recouvre de fortes disparités : chez les actifs immigrés, le chômage touche 25 % des hommes (contre 17 % de l'ensemble des hommes actifs) et 42 % des femmes (contre 25 %). Au total, 9 000 immigrés se sont déclarés au chômage, dont 58 % de femmes. Moins présentes sur le marché du travail, ces dernières conjuguent une faible activité et un taux de chômage élevé.

L'insertion sur le marché du travail varie selon le pays d'origine : 4 % seulement des personnes natives de Chine sont concernées, alors que près de 6 natifs du Suriname sur 10 sont sans emploi, faisant de cette communauté la plus touchée par le chômage.

La moitié des femmes travaillent dans les services
Secteur d'activité des actifs en emploi selon le sexe en 2009 (%)

	Immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture	7,8	5	3,8	1,9
Industrie	26,5	11,3	15	5,2
Construction	21,1	1,8	13	1,3
Commerce, transports et services divers	33	46,1	34,9	33,8
Admin. Pub., enseign., santé & act. Soc.	11,6	35,7	33,3	57,8

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Les femmes employées, les hommes ouvriers

Hommes et femmes immigrés n'occupent pas les mêmes emplois. Les hommes sont souvent ouvriers (40 %), les femmes majoritairement employées (48 %) et travaillent dans des secteurs très différents. Les plus gros effectifs masculins se retrouvent dans l'industrie : plus d'un immigré sur quatre y est employé. Le secteur de la construction, second employeur, occupe plus d'un homme immigré sur quatre. Les femmes sont employées à 82 % dans le secteur tertiaire, notamment dans les domaines des services aux particuliers, du commerce et de la santé, l'éducation et l'action sociale. Comme pour les hommes, le secteur de l'industrie : il arrive en 3ème position.

Plus d'une femme immigrée sur quatre a un emploi précaire
Caractéristiques de l'emploi en 2009 selon le sexe (%)

	Immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emplois précaires*	20,3	28,8	18,4	21,7
Temps partiel	11,1	32,7	8,6	17,1

*Apprenti sous contrat, placé par une agence d'intérim, emploi aidé (CES, emploi jeune...), contrat à durée déterminé (CDD, y c. contrat court, saisonnier...).

source : Insee - Recensement annuel de la population 2009

Motifs et vécus de l'immigration

Une majorité d'immigrés déclarent s'installer en Guyane pour rejoindre ou accompagner un membre de leur famille. La plupart mettent en avant les conditions de vie comme l'un des avantages à s'installer en Guyane. Enfin en lien avec le motif de leur venue, quatre immigrés sur cinq vivent chez des amis ou de la famille lors de leur installation.

Deux immigrés sur cinq s'installent en Guyane pour rejoindre leur famille

Motifs d'installation dans le département selon le pays d'origine

	Europe	Afrique	Amériques	Haïti	Guyana	Suriname	Brésil	Asie - Moyen-Orient - Océanie	Ensemble
Pour rejoindre ou accompagner un membre de la famille	8%	31%	43%	33%	48%	46%	47%	49%	41%
La recherche d'un emploi	20%	4%	26%	37%	19%	12%	22%	4%	24%
Le désir de vivre dans le département	36%	19%	20%	14%	22%	26%	23%	9%	20%
Une mutation	23%	31%	1%	3%	4%	12%	3%	19%	6%
Un emploi (y compris missions)	7%	14%	7%	8%	5%	1%	3%	20%	5%
Suivre des études	0%	0%	2%	4%	1%	2%	2%	0%	2%
Autres	3%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	0%	1%
Bénéficiaire d'une formation professionnelle	3%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	0%
La retraite	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

La famille et l'emploi comme motivation à l'immigration

Deux immigrés sur cinq déclarent s'installer en Guyane pour rejoindre ou accompagner un membre de leur famille. En seconde position vient la recherche d'emploi qui concerne un quart des immigrés. Cependant des différences notables se font entre les différents pays d'origine. Ainsi, les Européens viennent en Guyane, soit avec un désir fort d'habiter le département (36%), soit pour une mutation ou un emploi (30%). A l'inverse, les Sud-Américains, qui concentrent la plus grande partie de l'immigration, viennent, pour la moitié, en Guyane pour rejoindre ou accompagner un membre de leur famille. Les Haïtiens se distinguent puisqu'ils sont plus du tiers à déclarer venir s'installer pour rechercher un emploi.

Neuf immigrés sur dix mettent en avant les conditions de vie

Principaux avantages de la vie dans le département selon le pays d'origine

	Europe	Afrique	Amériques	Haïti	Guyana	Suriname	Brésil	Asie - Moyen-Orient - Océanie	Ensemble
Les conditions de vie (salaire et protection sociale, éducation, logement)	60%	56%	97%	84%	88%	85%	83%	68%	85%
Les conditions de travail	25%	49%	14%	36%	41%	16%	32%	30%	29%
L'offre de soins	0%	0%	22%	20%	11%	10%	14%	30%	16%
L'agrément de la vie (cadre de vie, climat)	20%	19%	26%	15%	14%	12%	6%	6%	13%
Aucun	40%	20%	3%	5%	5%	10%	6%	16%	7%
La tolérance de la population, son ouverture d'esprit	0%	0%	4%	4%	0%	4%	6%	0%	4%
Les contacts humains	0%	0%	2%	3%	0%	2%	1%	4%	2%
L'accès aux loisirs (sport, culture, vacances, etc.)	0%	0%	5%	0%	1%	0%	0%	0%	1%
Autre	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

Les conditions de vie : un atout pour la Guyane

Près de neuf immigrés sur dix disent s'installer en Guyane pour les conditions de vie. Cette part monte à 97 % pour les Amériques¹. Là encore, des variations pointent d'un pays à l'autre. Ainsi, pour les Européens, qui sont souvent venus en Guyane dans le cadre d'une mutation, il n'y a aucun avantage à venir s'installer en Guyane. Pour les Amériques et Haïti, un quart des immigrés déclarent que les soins de santé sont un avantage. Cette réponse revient beaucoup plus rarement dans les autres communautés. Enfin une bonne partie des Sud-Américains pblébiscitent les conditions de travail dans le département.

Quatre immigrés sur cinq logent chez des amis ou de la famille

Lieu d'habitation des immigrés à leur arrivée dans le département selon le pays d'origine

	Europe	Afrique	Amériques	Haïti	Guyana	Suriname	Brésil	Asie - Moyen-Orient - Océanie	Ensemble
Chez des amis ou des membres de votre famille	44%	28%	76%	88%	76%	79%	78%	46%	80%
Dans votre propre logement (location, achat, ...)	17%	27%	13%	9%	14%	14%	12%	10%	12%
Dans un logement prêté par l'employeur (logement de fonction)	21%	23%	4%	1%	3%	1%	5%	11%	3%
A l'Hôtel	5%	17%	2%	0%	0%	0%	1%	2%	1%
Autres structures d'accueil	3%	0%	3%	0%	0%	2%	1%	29%	2%
Autres : Squats, habitation fortune, rue...	11%	0%	3%	1%	3%	3%	4%	1%	3%
Dans un foyer de travailleurs	0%	0%	1%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Dans une résidence étudiante, universitaire	0%	4%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillessement, Ined- Insee 2009-2010

¹ Amériques : Amérique du Nord et du Sud hors Haïti, Guyana, Suriname, Brésil

Les autres études disponibles dans l'Insee Références

- **Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire**

La réussite scolaire des enfants d'immigrés est analysée à travers deux indicateurs : ne posséder aucun diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire d'une part, être titulaire du baccalauréat quelle que soit la série d'autre part.

Les parcours des enfants d'immigrés sont très différenciés selon le pays de naissance des parents. Ces différences s'estompent lorsque l'on tient compte des caractéristiques sociodémographiques et familiales, mais elles ne disparaissent pas toutes. Les enfants d'immigrés venus de Turquie, d'Algérie, d'Espagne ou d'Italie sont surreprésentés parmi les non diplômés du second cycle du secondaire, « toutes choses égales par ailleurs ».

S'agissant de l'obtention du baccalauréat, trois faits stylisés se dégagent. Les fils et les filles de l'immigration turque sont en situation de sous-réussite, tandis que les fils et les filles de l'immigration du sud-est asiatique sont en situation de sur-réussite. Enfin, les filles de l'immigration marocaine ou tunisienne, et dans une moindre mesure celles de l'immigration sahélienne, obtiennent plus souvent un baccalauréat que les filles ni immigrées ni enfants d'immigrées, si l'on raisonne à caractéristiques sociales et familiales données.

- **Les descendants d'immigrés dans la fonction publique**

Des conditions de nationalité s'imposant pour la plupart des concours d'entrée dans la fonction publique, le taux d'emploi dans la fonction publique des immigrés (6 %) est inférieur à celui de l'ensemble de la population (13 %).

Le fait d'avoir des parents fonctionnaires ayant, entre autres caractéristiques, une incidence forte sur le fait d'être soi-même agent de la fonction publique, le taux d'emploi dans la fonction publique des descendants d'immigrés (10 %) est légèrement inférieur à celui des personnes sans ascendance immigrée directe (14 %).

Une fois prises en compte les principales caractéristiques sociodémographiques observables (âge, sexe, diplôme..), cet écart apparent de probabilité d'emploi dans la fonction publique entre descendants d'immigrés et personnes sans ascendance immigrée directe se réduit de moitié. Il reste d'ampleur variable selon l'origine immigrée et selon les versants de la fonction publique.

- Une **soixantaine de fiches thématiques**

Elles complètent ces analyses et fournissent les chiffres essentiels, commentés et illustrés, sur la **démographie**, les **flux d'immigration**, l'**éducation** et la **maîtrise de la langue**, la **situation sur le marché du travail** et les **conditions de vie** des immigrés et de leurs descendants.

Comment se procurer l'ouvrage *Immigrés et descendants d'immigrés en France* ?

Pour les journalistes :

Ce document est disponible au Bureau de presse de l'Insee : Tél. 01 41 17 57 57 ou bureau-de-presse@insee.fr

Pour vos lecteurs :

- Cet ouvrage est en ligne gratuitement sur internet : www.insee.fr - rubrique [Publications et services](#)
- L'ouvrage peut être commandé en ligne sur internet : www.insee.fr - [Acheter les publications](#) et chez les libraires